SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 7 MAI 2019

Vœux et questions des clubs

L'Assemblée Générale d'Eté du District aura lieu le 21 juin 2019.

En application de l'article 12.5.2 des statuts du District

Les propositions de modifications aux règlements du District et les questions diverses doivent parvenir au Comité de Direction au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Afin que ces questions, vœux, soient préalablement étudiés par la mission juridique nous vous remercions de les faire parvenir **pour le 10 mai au plus tard**.

COMMUNIQUE AUX CLUBS

Lors de rencontres non concernées par la caisse de péréquation, nous invitons les clubs à bien vérifier que l'arbitre du match a bien été désigné de façon officielle avant tout règlement financier.

Attention : un arbitre bénévole ne doit pas demander de paiement.

CAISSE DE PEREQUATION

ATTENTION : Pour cette nouvelle saison les catégories U19D1 et U17D1 passent en caisse de péréquation, les arbitres de ces catégories seront payés par le District de l'Isère.

BONS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient les projets de formation. Il a été créé des bons formation destinés à financer une partie de votre participation aux différents modules des certificats fédéraux

Note: Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Les bons de formation doivent être retournés au District de l'Isère. Date butoir dernier jour de la formation.

EDUG	ATEURS	DIRIGEANTS	ARBITRES
- U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - Animatrice fédérale - U17/U19 - Séniors - Projet sportif et édu - Projet associatif - Certifications - Formations continues (3 et 4)	- Séniors - Projet sportif et éducatif	(parcours fédéral de formation des dirigeants) - Connaissance de fassociation (3 modules) - Gestion de club/ Gestion de projet (5 modules) - Gestion et ressources fiancières (2 modules) - Fonction employeur (2 modules) - Cornmunication (4 modules)	Formation initiale d'arbitre Frais pédagogiques 90 € IR2F en charge de la gestion administrative
	- Formations continues (3 et 4) - Modules complémen-		Utilisation obligatoire du contenu pédagogique fourni par la DTA
NOUVEAUTE 2 bons de 25 € pour chaque module de 16h	DISPOSITIF INCHANGÉ 1 bon de 25 € par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons sur la saison	NOUVEAUTE 2 bons de 25 € pour chaque module de formation de 4h	NOUVEAUTE 2 bors

TRESORERIE LIGUE

Clubs non à jour au 20 mars 2019 (relevé n° 03)

Ci-dessous liste des clubs ayant un retrait de 4 pts, en application de l'article 47 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (relevé n°03).

520296 ABBAYE U.S. GRENOBLE 533686 A. FRANCO PORTUGAISE F. VOIRON 553399 AS DE CREMIEU 582776 FOOTBALL CLUB AGNIN 615032 LES METROPOLITAINS

TRESORERIE DISTRICT

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVE) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT DEPUIS LE 15 JUIN 2018 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-4 – Situation du Club en début de saison : Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district. Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

Date d'émission du relevé le 04/06/2018

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie depuis le 15 Juin 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU

582472 AC MISTRAL

552916 LA MAISON DES HABITANTS

553080 TURCS DE MOIRANS

563927 AS MAHORAISE

581943 AS TURQUOISE

590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS

663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN

681566 PLANET PHONE 38

611693 ENERGIE SPORT

FORFAIT GENERAL SENIORS - U19

Du 24 au 29 Avril 2019

Amende 90 €

LA COTE ST ANDRE D4
DOLOMIEU D5
CROLLES U19

FORFAIT GENERAL U17- U15

Du 28 Avril au 1° Mai 2019

Amende 68 €

O. VILLEFONTAINE U17
CREYS MORESTEL U15
VEZERONCE HUERT 2 U15D3

FORFAIT GENERAL FOOT A8

Du 30 Avril 2019

Amende 44 €

O. VILLEFONTAINE U18FA8

FORFAIT JOURNEE

Du 20 Avril 2019

Amende 32 €

PONT DE CLAIX U15A8

FORFAIT JOURNEE

Du 27 au 28 Avril 2019

Amende 32 €

SUSVILLE MATHEYSINE D6 **BOSS** D6 ST JOSEPH DE RIVIERE FEMA8D2 **DEUX ROCHERS** FEMA8D2 GRESIVAUDAN U19D2 CREYS MORESTEL U17D1 REVENTIN U17D3 ST MAURICE L'EXIL U17D3

CREYS MORESTEL	U15D3
SASSENAGE	U13D3
O. NORD DAUPHINE	U13D3
DOMENE	U13D4
VALONDRAS	U13D4
VALLEE DE L'HIEN	U13D4

FORFAIT DANS LES 3 DERNIERES JOURNEES

Du 28 Avril 2019

Amende 228 €

CLAIX FEMA11D1

FORFAIT DANS LES 3 DERNIERES JOURNEES

Du 29 Avril au 5 Mai 2019

Amende 228 €

RUY MONTCEAU FEMA8D1
CHIRENS FEMA8D2
CESSIEU FEMA8D2
FUTSAL PICASSO FUTD1
PAYS VOIRONNAIS FUT FUTD1

FORFAIT DANS LES 3 DERNIERES JOURNEES JEUNES

Du 4 au 5 Mai 2019

Amende 124 €

,	
CHARVIEU	FEMU18F
ARTAS CHARANTONNAY	U17D2
NIVOLAS	U17D3
LA MURETTE	U15D1
G. SUD DAUPHINE	U15D3
VEZERONCE HUERT	U15D3
CREYS MORESTEL	U15D3
DOMARIN	U13D2

ST GEOIRE EN VALDAINE U13D4 CESSIEU U13D4

NON SAISIE DE RESULTAS SUR FOOTCLUBS

Du 27 au 28 Avril 2019

Amende 11 €

RIVES U13D3 ABBAYE U13D2 TOUR ST CLAIR U13D1

NON SAISIE DE RESULTAS SUR FOOTCLUBS

Du 29 Avril au 5 Mai 2019

Amende 11 €

JARRIE CHAMP SA8ENTD1 NOTRE DAME DE MESAGE U13D4 MISTRAL U13D4 **GRESIVAUDAN** U13D2 VALMONTOISE FA8D1 PAYS VOIRONNAIS FUT FUTD2 VIE ET PARTAGE FUTD1 RACING CLUB ALPIN FUTD1 O. VILLEFONTANE U13D4 GRENOBLE SPORT ENT EA11D1 EG2F U18FA8D1

FM NON TRANSMISE

Du 15 Avril 2019

Amende 75 €

CD DE VARCES ENTA11D1

FM NON TRANSMISE

Du 28 Avril 2019

Amende 75 €

CVL 38 FEMA8D2 MANIVAL 3 U13D3 VILLENEUVE 1 U13D3 DOLOMIEU U13D3 U13D3 **BOURGOIN 4** RACHAIS 3 U13D4 **GRESIVAUDAN 2** U13D4 **QUATRE MONTAGNES** U13D4 **CHABONS 2** U13D4 **ENT. FOOT ETANGS** U13D4 **NIVOLAS 2** U13D4 PAYS VOIRONNAIS 2 FUTD1

FMI NON TRANSMISE

Du 27 Avril 2019

Amende 75 €

BOURGOIN 3 CPU15A11R

FMI NON TRANSMISE

Du 4 au 5 Mai 2019

Amende 75 €

MURETTE U15D1 CESSIEU D6

NON RETOUR DU DEFI JONGLAGE

4° Tour Challenge Festival Isère U13

Amende 25 €

VILLENEUVE 2 VILLENEUVE 3 BAJATIERE

FONTAINE

RIVES

SEYSSINS 3

PIERRE CHATEL 1 PIERRE CHATEL 2

MONESTIER

BOURG D'OISANS

CVL 38 3

RUY MONTCEAU DOLOMIEU 1 DOLOMIEU 2

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails		
DISTRICT	district@isere.fff.fr	
PRESIDENT	president@isere.fff.fr	
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr	
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr	
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr	
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr	
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr	
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr	
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr	
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr	

E-mails Commissions		
APPEL	appel@isere.fff.fr	
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr	
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr	
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr	
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr	
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr	
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr	
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr	
FEMININES	feminines@isere.fff.fr	
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr	

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS:

DISCIPLINE: BENKIRAT A. – FC TOUR ST CLAIR – ECHINE A. – BENKIRAT A. – MEKKI H. –
BARBIER K. – KOUBAA K. – PARVEDY T. – HAMILA S. – PUPINO N. – PLATEL Y. – BREZINS –
CHAMMY B. – AINOUCHE M. – DESURMONT S. – FERKANE A. – BEDAR N. – FC PONT DE CLAIX –
BREZINS – FIARD E.

APPEL: AS PONTCHARRA - TORTOSA L. - RUY MONTCEAU (2).

REGLEMENTS: AS PONTCHARRA – RIVES – ISLE D'ABEAU – CHAPUIS J. – LCA FOOT38 – AS GRESIVAUDAN – SEYSSINS.